

TRAVAUX EFFECTUES EN MER

Capture de merlus et de ses proies : Ces captures ont été réalisées lors de 33 opérations de pêche réalisées dans 4 stations du golfe du Lion. Deux d'entre elles se situaient à proximité de l'embouchure du Rhône et les deux autres dans la partie centrale du golfe. Dans les deux sites, deux sondes ont été prospectées, l'une entre 30 et 50 m et l'autre entre 80 et 100 m.

Prélèvements biologiques sur merlu : Un premier bilan indique que sur les 228 merlus de taille supérieure à 25 cm capturés et 164 ont été disséqués à bord. Sur les 2393 petits merlus (< 25 cm) capturés, 484 ont été prélevés pour dissection à terre. Sur chaque individu, ont été ou seront opérés des prélèvements de muscle, foie, gonade, otolithes, et réalisé des mensurations (longueur totale) et des pesées individuelles (poids total, poids éviscérés, poids éviscéré sans tête, poids du foie, poids des gonades, poids du muscle prélevé). Prélèvements de muscle, foie et gonade pour l'étude des contaminants organiques et métaux, prélèvements de muscle pour analyse du niveau de contamination en radionucléides, prélèvements des estomacs et tubes digestifs pour identifier le réseau trophique du merlu, prélèvements de muscle pour analyses en isotopes stable de carbone et azote pour déterminer niveau trophique et origine de la matière organique, prélèvement de gonades pour la reproduction, prélèvement d'otolithes pour la détermination de l'âge des merlus.

Prélèvements biologiques sur les proies du merlu : Enfin, 406 individus couvrant les principales proies du merlu ont été prélevés pour les analyses en isotope, 1133 pour l'analyses des contaminants organiques et métaux, et 146.7 kg pour les analyses en radionucléides. On identifie parmi les principales proies du merlu des petits crustacés (mysidacés, euphausiacés), des poissons (gobies, tacaud, anchois, sardines, chinchard, cépoles, poutassou) et des céphalopodes (allotheutys).